



Question concernant loi scellier et heritage

Par rrvv62, le **08/06/2009** à **20:50**

Bonjour

je suis issue d'une famille de trois enfants. Mon frère souhaite investir dans un bien immobilier en utilisant la loi scellier avec comme locataires nos parents.

Mes questions :

cette location est elle légale et équitable ?

Le loyer versé par nos parents à mon frère est il considéré comme une donation de leur vivant ?

Ma soeur et moi sommes nous lésées par ce contrat entre mes parents et mon frère ?

salutations